



SAINTE-JULIE

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUE

**TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE TRAVERSE SURÉLEVÉE
À L'INTERSECTION DE LA RUE DU MOULIN ET DE L'AVENUE L'ABBÉ-THÉORÊT
& D'UN PASSAGE PIÉTON SUR LE BOULEVARD DES HAUTS-BOIS**

PROJET R-1332, LOT 1

La Ville de Sainte-Julie demande des soumissions publiques pour des travaux d'aménagement d'une traverse surélevée à l'intersection de la rue du Moulin et de l'avenue l'Abbé-Théorêt & d'un passage piéton sur le boulevard des Hauts-Bois.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du mardi 1^{er} avril 2025 auprès du Système électronique d'appel d'offres selon les coûts et modalités indiqués sur le site du SEAO à l'adresse suivante : www.seao.gouv.qc.ca. Notez que cet appel d'offres est assujéti aux accords suivants : Accord de libre-échange canadien (ALEC) et Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO). Toutes les questions relatives à cette demande de soumissions peuvent être soumises à Audrey-Anne Chevigny-Lépine, ing., chef de section – génie civil du Service des infrastructures et gestion des actifs, uniquement par écrit à l'adresse : infrastructures@saintejulie.ca.

Les soumissions scellées, adressées à l'attention de M^e Nathalie Deschesnes, greffière, devront être déposées à la réception de l'hôtel de ville situé au 1580, chemin du Fer-à-Cheval, Sainte-Julie (Québec) J3E 2M1 ou par voie électronique **au plus tard à onze heures (11 h), le mardi 22 avril 2025**. Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture.

Les soumissions transmises par voie électronique ne peuvent être effectuées que par l'intermédiaire du SEAO, au www.seao.gouv.qc.ca.

La Ville de Sainte-Julie ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et se dégage de toute responsabilité envers le ou les soumissionnaire(s).

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 1^{er} avril 2025.

Alexandrine Gemme, notaire
Greffière adjointe